



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **réunion statutaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2014-2015**, tenue le jeudi 7 mai 2015 à 12 h 30 en la salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400) du pavillon Judith-Jasmin (405, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 23 avril 2014, et du procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 30 avril 2014
4. Informations
5. Rapport du Comité exécutif
6. Rapport de représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM
7. État des négociations
8. États financiers et prévisions budgétaires
 - 8.1 États financiers 2014-2015
 - 8.2 Prévisions budgétaires 2015-2016
 - 8.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2015-2016
9. Élections au Comité exécutif
 - 9.1 Comité exécutif (5 postes)
 - 9.2 Conseil exécutif (7 postes)
10. Élections aux instances de l'UQAM
 - 10.1 Commission des études (7 postes)
 - 10.2 Sous-commission des ressources (4 postes)
11. Divers

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Delphine Odier-Guedj, appuyée par Louis-Claude Paquin, Charles Perraton, qui accepte, est élu président d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Jean-François Côté, appuyé par Francis Dupuis-Déri, demande l'ajout d'un point intitulé « Rémunération des professeurs en congé sabbatique lors d'une grève du SPUQ » à insérer après le point 8.

Ordre du jour (modifié)

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 23 avril 2014, et du procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 30 avril 2014
4. Informations
5. Rapport du Comité exécutif
6. Rapport de représentants professoraux aux instances
7. État des négociations
8. États financiers et prévisions budgétaires
 - 8.1 États financiers 2014-2015
 - 8.2 Prévisions budgétaires 2015-2016

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

- 8.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2015-2016
- 9. Rémunération des professeurs en congé sabbatique lors d'une grève du SPUQ
- 10. Élections au Comité exécutif
 - 10.1 Comité exécutif (5 postes)
 - 10.2 Conseil exécutif (7 postes)
- 11. Élections aux instances de l'UQAM
 - 11.1 Commission des études (7 postes)
 - 11.2 Sous-commission des ressources (4 postes)
- 12. Divers

Sur proposition de Jean-François Côté, appuyée par Francis Dupuis-Déri, l'ordre du jour modifié est adopté.

- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 23 avril 2014, et du procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 30 avril 2014

Sur proposition de Magda Fusaro, appuyée par Jocelyne Lupien, le procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 23 avril 2014, est adopté sans modification.

Sur proposition de Vincent Romani, appuyée par Mona Trudel, le procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 30 avril 2014, est adopté sans modification.

- 4. Informations

Le secrétaire général, Louis Martin, indique la présence dans le dossier des participants d'un communiqué de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'Université (FQPPU) qui dénonce la poursuite par le gouvernement conservateur du démantèlement de la recherche publique.

Ce communiqué a été rédigé par notre collègue Max Roy, du département d'Études littéraires qui est président de la FQPPU depuis 2009. Il convient de rappeler que la FQPPU regroupe tous les syndicats et associations de professeurs d'université du Québec, à l'exception de l'Université de Montréal et de l'Université Laval. À la tête de la Fédération, Max Roy s'est attelé à la défense de l'Université québécoise, dans un contexte de forte turbulence, marqué par la grève étudiante de 2012 et les chantiers sur l'enseignement supérieur qui ont suivi. Par la voix de son président, la FQPPU a été un interlocuteur éclairé et actif auprès du gouvernement du Québec qui n'a cessé de faire valoir notamment la nécessité de revoir la formule de financement des universités.

Max Roy effectue cette année son troisième mandat de deux ans et prépare maintenant son congé sabbatique. Son successeur à la présidence de la FQPPU a été élu en février. Il s'agit de notre collègue Jean-Marie Lafortune du Département de communication sociale et publique. Il entrera en fonction le 1^{er} juin prochain pour un mandat de 2 ans.

- 5. Rapport du Comité exécutif

La parole est donnée à la présidente, Michèle Nevert, qui lit le rapport du Comité exécutif du SPUQ 2014-2015. (Voir document en annexe).

15AG421 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ 2014-2015

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU le rapport du Comité exécutif présenté en séance par la présidente du Syndicat;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rapport des représentantes, représentants professoraux aux instances de l'UQAM

Le président d'assemblée invite les représentants professoraux aux instances de présenter le rapport de leurs activités.

Frédéric Fournier, membre de la Sous-commission des ressources (SCR) prend la parole. Il rappelle que la SCR a pour mandat de faire des recommandations à la Commission des études sur un certain nombre de dossiers techniques, dont la répartition des enveloppes de charges en vue de respecter les moyennes cibles aux différents cycles et la répartition des postes de professeures, professeurs. Depuis plusieurs années, le dossier du respect de la moyenne cible aux cycles supérieurs pose problème puisque l'Université dépasse largement les moyennes prévues à la convention collective. Ces dépassements génèrent des surplus annuels de plus de 6 M\$. À la suite de griefs logés par le SPUQ, la SCR a été chargée d'offrir des solutions pour atteindre la moyenne conventionnée. Toutefois, les discussions ont été peu fructueuses. Concernant le premier cycle, la direction a soumis en février 2015 un projet de répartition des enveloppes de charges qui proposait de réduire le nombre de charges et d'adopter une « enveloppe fermée », c'est-à-dire que la répartition aurait été définitive et n'aurait pas été ajustée en cours d'année en fonction des inscriptions comme cela se fait depuis toujours. Après vérification, les commissaires ont réalisé que la répartition suggérée par la direction atteignait une moyenne de 42, et contrevenait donc à la convention collective. Les commissaires ont réussi à faire reculer la direction en adoptant une enveloppe de charge ouverte qui respecte la moyenne cible de 41 et offre une marge de manœuvre supplémentaire de 120 charges. Concernant la répartition des postes de professeures, professeurs, il n'y a pas eu d'ouverture de poste durant la session d'automne 2014, car le plancher d'emploi était dépassé à ce moment. Toutefois, seize professeures, professeurs ont décidé de prendre leur retraite au semestre d'hiver 2015 et des postes seront ouverts pour les remplacer. Livain Breau, autre représentant professoral à la SCR, complète l'information. Il précise qu'il a été appelé à témoigner devant l'arbitre de grief sur la question du dépassement des moyennes cibles aux cycles supérieurs. La partie patronale a plaidé qu'il revenait aux représentants professoraux de la SCR de proposer des solutions pour atteindre les moyennes cibles. Livain Breau indique que la direction invoque tous les prétextes possibles pour ne pas retenir les propositions apportées par les commissaires de la SCR.

La parole est donnée à Anik Meunier, commissaire à la Commission des études (CE). Elle remercie Michèle Nevert pour son appréciation du travail des représentantes, représentants professoraux à la Commission des études. Son intervention vise à mettre en lumière trois éléments : l'ampleur du travail accompli, la nature des dossiers traités et les conditions difficiles dans lesquelles les commissaires ont dû travailler en cours d'année. Elle indique qu'un tableau des activités de la CE a été produit par les commissaires professoraux et qu'il se trouve dans le dossier de la réunion. Le tableau indique que la CE a déjà adopté 199 résolutions depuis juin 2014 et spécifie la nature de ces résolutions. Une trentaine de résolutions ont porté sur les programmes (création, modifications, suspension des admissions) et une douzaine ont apporté des modifications aux politiques et règlements de l'Université. Le temps alloué à l'examen des dossiers varie beaucoup. Cette année, des dossiers épineux telles les modifications apportées à la politique 23 sur l'évaluation des enseignements et à la politique 14 sur l'évaluation des programmes ont demandé beaucoup de travail supplémentaire qui s'est effectué en dehors du cadre des réunions habituelles de la CE. Il faut consacrer en moyenne trois journées par mois à la CE. Les dossiers arrivent le jeudi après-midi pour la réunion du mardi suivant. La réunion mensuelle dure généralement toute la journée. Les conditions ont été « particulières » cette année : l'exercice de la collégialité a été mis à mal à tel point que les commissaires ont dû réagir par voie de résolution, le 13 janvier 2015, pour que les décisions prises par la CE soient respectées par la direction. À la fin du mois de mars, à la suite du déclenchement de la grève étudiante, la situation

s'est compliquée davantage lorsque la direction a annoncé, sans en saisir la CE au préalable, des modalités de finalisation du trimestre d'hiver 2015 qui excluaient toute prolongation de la session. À la suite de cette annonce, les commissaires ont déploré par voie de résolution cette manière de procéder et ont travaillé plus d'une vingtaine d'heures en une semaine pour déterminer des modalités de prolongation du trimestre applicables dans les secteurs affectés par la poursuite de la grève. Ils ont vu leurs propositions rejetées par le Conseil d'administration qui a demandé que la CE reprenne ses travaux et qu'elle propose des modalités de finalisation excluant la prolongation du trimestre d'hiver 2015. Les commissaires déplorent que la légitimité de la CE soit ainsi instrumentalisée. Une lettre des commissaires professoraux destinée à l'ensemble du corps professoral fait le point sur cette situation inédite; elle a été placée au dossier.

Louis-Claude Paquin, représentant du corps professoral au Conseil d'administration (CA), prend la parole pour faire rapport des travaux du CA. Il rappelle que bien qu'il ait été élu par l'Assemblée générale en avril 2014, il n'a été effectivement nommé comme membre votant au CA par le gouvernement du Québec qu'en novembre 2015. Il précise qu'il faut faire preuve de modestie quand on est minoritaire, comme le sont les trois représentants professoraux du CA. Il a vu passer beaucoup de contrats liés à l'entretien et à la réparation des bâtiments. Le rôle le plus important, selon lui, est de sensibiliser les membres socioéconomiques à la réalité de la vie universitaire. Il mentionne l'utilité des rencontres de concertation organisées par le SPUQ. Il salue notamment l'analyse éclairante des budgets et des états financiers de l'UQAM produite par les professeurs experts. Il estime que la présentation faite par les professeurs au CA a eu un effet réel et que plusieurs membres socioéconomiques ont été sensibles à la sous-estimation systématique des revenus dans les budgets par la direction de l'UQAM. Parmi les bonnes nouvelles, il mentionne la nomination d'une comptable au Comité d'audit qui a immédiatement pointé le versement illégal de primes aux cadres supérieurs qui avait été dénoncé par le Vérificateur général. Parmi les gestes symboliques qu'il a posés, il a réussi à faire ajouter à une résolution un attendu qui dénonce les compressions budgétaires dans les universités; il a aussi demandé au recteur pourquoi les avis de convocation en conseil de discipline envoyés aux étudiantes et étudiants menacés d'expulsion ont été tous envoyés en même temps alors que les actes reprochés se sont déroulés à plusieurs mois, voire plusieurs années d'écart. Celui-ci a répondu que c'était un pur hasard. Pour Louis-Claude Paquin, il s'agit vraisemblablement du même type de hasard qui fait que les prévisions de déficit de 20,7 M\$ rendues publiques en janvier sont demeurées exactement les mêmes au budget que les commissaires ont été contraints d'accepter à la dernière réunion du CA.

Après une période de questions, une motion de félicitations est apportée par Gaël Gidrol-Mistral.

15AG421A MOTION DE FÉLICITATIONS AUX REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS AUX INSTANCES DE L'UQAM

ATTENDU le rapport des représentantes et représentants professoraux aux instances de l'UQAM;

Sur proposition de Gaël Gidrol-Mistral, appuyée par Ève Lamoureux,

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADRESSE ses remerciements et ses félicitations à tous ses représentantes et représentants professoraux qui siègent sur les différentes instances de l'UQAM, et plus particulièrement, en raison du nombre important de dossiers traités, à celles et ceux qui siègent à la Commission des études, pour l'excellent travail accompli durant leur mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. État des négociations

La parole est donnée au 1^{er} vice-président, Michel Laporte, qui précise que son rapport portera principalement sur l'état des négociations de la convention collective des professeures, professeurs, puisque les maitres de langue suivent un autre chemin qui consiste à élaborer un projet à soumettre à la CE destiné à transformer le statut de maitre de langue en celui de professeur. En introduction à la première rencontre du comité de négociation pour présenter notre projet de convention collective nous avons fait remarquer aux négociateurs patronaux que ce qui donnait sa valeur à notre projet syndical était son processus d'élaboration.

La préparation du projet de négociation syndical

Le travail préparatoire à la rédaction de notre projet a commencé à l'automne 2012 par des rencontres avec différents groupes de professeures, professeurs (directrices et directeurs de départements et de programmes, professeures, professeurs siégeant sur les instances de l'Université, professeures professeurs nouvellement embauchés, femmes professeures, etc.).

Des membres du comité exécutif ont rencontré plus de vingt assemblées départementales, lesquelles les ont invitées pour discuter de diverses questions.

Nous avons procédé à l'examen de plusieurs conventions d'autres universités pour enrichir les discussions et établir des comparaisons avec ce qui prévaut ailleurs comme conditions de travail.

Nous avons publié trois *SPUQ-Négo* : un premier en janvier 2013 pour présenter les enjeux de notre projet, un deuxième en février 2013 pour présenter l'articulation entre le plan de travail, la permanence, l'évaluation et la promotion et un troisième en février 2014 pour présenter globalement notre projet.

Le document complet de 273 pages a été remis à chaque professeure, professeur pour être étudié article par article dans le cadre de cinq séances du Conseil syndical. Tous les amendements apportés par le Conseil syndical ont été colligés dans un document qui a été distribué aux membres du corps professoral en vue de l'Assemblée générale du 30 avril 2014 qui l'a à son tour amendé avant de l'adopter à l'unanimité.

C'est ce projet que nous avons déposé le 11 juin 2014 à la table de négociation et que nous négocions depuis septembre 2014.

Le 1^{er} vice-président énonce comprendre que certaines professeures, certains professeurs s'impatientent, mais la démarche suivie a ouvert à chacune et chacun la possibilité de se faire entendre et elle est, et a été, la garantie que le projet défendu est bien celui de la majorité.

Après la préparation, la négociation

Depuis septembre nous discutons avec la partie patronale. Vous trouverez dans votre dossier un tableau synthèse des dates de rencontre ainsi que les clauses abordées.

Un autre tableau permet de comprendre la complexité de cette négociation. On y voit le nombre considérable de demandes faites par chacune des parties et les clauses visées par ces demandes. En effet, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, tout se passe comme si nous négocions deux conventions. Bien que nous sentions plus d'ouverture depuis notre journée de grève nous ne pourrions concrètement en mesurer la portée tant qu'elle ne sera pas inscrite dans des textes acceptables par les deux parties.

La parole est donnée au 2^e vice-président, Pierre Lebus, qui présente en détail les trois documents de synthèse placés au dossier. Il explique qu'après une longue période de présentation des deux projets, la négociation est entrée en mars dans une phase de tentative de rapprochement. Toutefois, la partie patronale ne renonce pas à ses demandes visant à exercer un encadrement serré de la tâche professorale, et ce, en exprimant un mépris évident pour le corps professoral. Une période de questions suit.

8. États financiers et prévisions budgétaires

8.1 États financiers 2014-2015

Le trésorier, Mario Houde, présente l'état des produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015. Il attire l'attention sur quelques postes budgétaires, puis fait le lien avec le Rapport des vérificateurs. Il indique aussi que la liste des dons et appuis faits par le SPUQ en 2014-2015 se trouve dans le dossier.

14AG422 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la vérification effectuée par Deloitte, comptables professionnels agréés;

ATTENDU les états financiers déposés en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers vérifiés du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal au 31 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Prévisions budgétaires 2015-2016

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 en fournissant des explications sur quelques postes budgétaires au regard des prévisions 2014-2015 et du budget réalisé en 2014-2015.

14AG423 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de prévisions budgétaires 2015-2016 préparé par le trésorier, Mario Houde;

ATTENDU les explications fournies;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE le projet de prévisions budgétaires 2015-2016, couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice budgétaire 2015-2016

14AG424 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015-2016

Proposition du Conseil exécutif

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉSIGNE Deloitte, comptables professionnels agréés, pour la vérification annuelle des états financiers du SPUQ pour l'exercice financier 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Rémunération des professeures, professeurs au moment d'une grève

Jean-François Côté désire que l'Assemblée générale se prononce sur le droit des professeures, professeurs en congé sabbatique de ne pas se présenter aux piquets de grève quand elles, ils sont à Montréal.

Sur proposition de Jean-François Côté appuyée par Mylène Aubertin-Leheudre,

IL EST RÉSOLU que le traitement des professeures, professeurs en congé sabbatique ne soit pas affecté par les conditions de grève éventuelle pouvant les toucher durant leur congé sabbatique – à savoir, que ces professeures, professeurs en sabbatique bénéficient des allocations de grève offertes pour le piquetage, nonobstant de leur présence ou de leur absence au pays.

PROPOSITION DILATOIRE – DEMANDE DE LAISSER SUR LA TABLE

Après délibération, Francis Dupuis-Déri appuyé par Jean-François Hamel demande que le projet de résolution soit laissé sur la table.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

15AG424A MOTION DE REMERCIEMENT AU COMITÉ DE NÉGOCIATION

ATTENDU le rapport des représentants du Comité de négociation;

Sur proposition de Stéphanie Bernstein appuyée par Magda Fusaro,

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ADRESSE ses remerciements au Comité de négociation pour tout le travail accompli et à venir dans les prochains mois dans le cadre de la négociation de la convention collective des professeures et professeurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Élections au Comité exécutif et au Conseil exécutif du SPUQ

Le secrétaire, Louis Martin, fait la présentation de la procédure d'élection. Il rappelle que les membres du Comité exécutif sont élus par l'ensemble du corps professoral, alors que les membres du Conseil exécutif sont élus par les collègues de leur Faculté respective.

Sur proposition de Sylvie Jochems, appuyée par Martin L'Abbée, Charles Perraton, qui accepte, est élu présidente d'élection, et Marie-Cécile Guillot, qui accepte, est élue secrétaire d'élection.

Sur proposition de Léa Fontaine, appuyée par Jean-Marie Lafortune, Gaël Gidrol-Mistral, Magda Fusaro, Martin Petitclerc, Jean Horvais, Dominic Hardy, Frédéric Fournier et Mark-David Mandel qui acceptent, sont élus scrutatrices et scrutateurs.

La liste officielle des candidatures reçues aux différents postes à pourvoir, tant au Comité exécutif qu'au Conseil exécutif, a été insérée dans le dossier de la réunion. La secrétaire d'élection en fait la lecture.

Au Comité exécutif

À la présidence Michèle Nevert, professeure
Département d'études littéraires

À la 1^{re} vice-présidence Michel Laporte, professeur
École supérieure de théâtre

À la 2 ^e vice-présidence	Pierre Lebuis, professeur Département de didactique
Secrétariat	Louis Martin, professeur Département d'histoire de l'art
Trésorerie	Claude Pichet, professeur Département de mathématiques

Au Conseil exécutif :

Faculté des arts :	Ève Lamoureux, professeure Département d'histoire de l'art
Faculté de communication :	Carey Nelson, maître de langue École de langues
Fac. de sc. politique et droit :	Francis Dupuis-Déri, professeur Département de science politique
Faculté des sciences :	Christophe Hohlweg, professeur Département de mathématiques
Faculté des sc. de l'éducation :	Frédéric Fournier, professeur, Département de didactique
École des sc. de la gestion :	Henriette Bilodeau, professeure Département d'organisation et ressources humaines
Faculté des sc. humaines :	Stéphane Bernard, professeur, Département de géographie

Le président d'élection, Charles Perraton demande si d'autres personnes souhaitent se porter candidat, candidate. Mylène Aubertin-Leheudre du département des sciences de l'activité physique exprime son désir de soumettre sa candidature au poste de représentante de la Faculté des sciences au Conseil exécutif. Par la suite, le président d'élection met fin à la période de mise en candidature.

Les personnes ayant soumis leur candidature à des postes du Comité exécutif et du Conseil exécutif sont ensuite invitées à présenter les raisons qui les ont amenées à le faire.

Le président d'élection, Charles Perraton, invite les membres du SPUQ à procéder au vote secret en utilisant les bulletins de vote identifiés selon la dénomination du poste.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs, de même que par la secrétaire d'élection, les résultats suivants sont proclamés :

Au Comité exécutif

À la présidence : Michèle Nevert

Votes pour : 162
Votes contre : 56
Vote annulé : 0
Michèle Nevert est déclarée élue.

À la 1^{re} vice-présidence : Michel Laporte

Votes pour : 167
Votes contre : 51
Vote annulé : 0
Michel Laporte est déclaré élu.

À la 2^e vice-présidence : Pierre Lebuis

Votes pour : 184
 Votes contre : 34
 Vote annulé : 0
 Pierre Lebuis est déclaré élu.

À la trésorerie : Claude Pichet

Votes pour : 198
 Votes contre : 20
 Vote annulé : 0
 Claude Pichet est déclaré élu.

Au secrétariat général : Louis Martin

Votes pour : 161
 Votes contre : 57
 Vote annulé : 0
 Louis Martin est déclaré élu.

Au Conseil exécutif

Faculté des arts : Ève Lamoureux

Votes pour : 29
 Votes contre : 6
 Vote annulé : 0
 Ève Lamoureux est déclarée élue.

Faculté de communication : Carey Nelson

Votes pour : 12
 Vote contre : 0
 Vote annulé : 0
 Carey Nelson est déclaré élu.

Fac. de sc. politique et droit : Francis Dupuis-Déri

Votes pour : 13
 Votes contre : 4
 Vote annulé : 0
 Francis Dupuis-Déri est déclaré élu.

Faculté des sciences :

Mylène Aubertin-Leheudre
 Christophe Holweg

Votes pour : 16
 Votes pour : 26
 Vote annulé : 0
 Christophe Hohlweg est déclaré élu.

Faculté des sc. de l'éducation : Frédéric Fournier

Votes pour : 21
 Vote contre : 0
 Vote annulé : 0
 Frédéric Fournier est déclaré élu.

École des sc. de la gestion : Henriette Bilodeau

Votes pour : 44
 Votes contre : 8
 Vote annulé : 0
 Henriette Bilodeau est déclarée élue.

Faculté des sc. humaines : Stéphane Bernard

Votes pour : 29
 Vote contre : 1
 Vote annulé : 0
 Stéphane Bernard est déclaré élu.

11. Élections dans les instances académiques de l'UQAM

11.1 Commission des études (7 postes)

11.2 Sous-commission des ressources (4 postes)

Présentation de la procédure

Le secrétaire général du SPUQ présente la procédure afin de procéder à l'élection des membres professoraux dans les instances académiques de l'UQAM pour les postes où il y a vacance. Au préalable, il rappelle que, même s'il s'agit d'une assemblée générale du syndicat, la convocation à l'assemblée d'élections, conformément à la convention collective, a été faite conjointement par le SPUQ et l'Université; au moment des élections, une personne qui représente l'Université peut assister à l'assemblée d'élections, ce qui est le cas aujourd'hui où, madame Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances, est présente.

Désignation d'une présidente, d'un président d'élections et d'une secrétaire, d'un secrétaire d'élections

Sur proposition de Marie-Cécile Guillot, appuyée par Vincent Romani, Charles Perraton, qui accepte, est élu président d'élections, et Louis Martin, qui accepte, est élu secrétaire d'élections.

Désignation de scrutatrices, scrutateurs

Sur proposition de Léa Fontaine, appuyée par Jean-Marie Lafortune, Gaël Gidrol-Mistral, Magda Fusaro, Martin Petitclerc, Jean Horvais, Dominic Hardy, Frédéric Fournier et Mark-David Mandel qui acceptent, sont élus scrutatrices et scrutateurs.

Présentation de la liste officielle des candidatures reçues

Le secrétaire d'élections présente la liste officielle des candidatures retenues par la directrice du Secrétariat des instances de l'Université, d'une part, et par le secrétaire général du SPUQ, d'autre part, aux différents postes à pourvoir à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources.

Désignation de sept (7) membres professeures, professeurs, dont quatre (4) occupant des fonctions de direction d'enseignement, représentant les professeures, professeurs des différentes facultés à la Commission des études de l'UQAM :

Poste de vice-doyenne, vice-doyen de faculté (1)

- Antonello Callimaci, vice-doyen
École des sciences de la gestion

Poste de directrice, directeur de module ou de programme(s) d'études de premier cycle (1)

- Sylvie Genest, directrice
Unité de programmes de premier cycle en danse
Faculté des arts
- Louise Brissette, directrice
Unité de programmes de premier cycle en biologie
Faculté des sciences

Poste de directrice, directeur de département (1)

- Gaby Hsab, directeur
Département de communication sociale et publique
Faculté de communication

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de cycles supérieurs (1)

- Catherine Gosselin, directrice
Unité de programme de la maîtrise en orthopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation

Postes de professeures, professeurs (3)

Faculté des sciences

- François Bergeron, professeur
Département de mathématiques

Faculté de science politique et de droit

- Caroline Patsias, professeure
Département de science politique

Faculté des sciences humaines

- Aucune candidature

Désignation de trois (3) membres professeures, professeurs représentant les professeures, professeurs de la faculté des arts, de la faculté des sciences de l'éducation et de la faculté des sciences humaines à la Sous-commission des ressources de l'UQAM

Faculté des arts

- Thérèse St-Gelais, professeure
Département d'histoire de l'art

Faculté des sciences de l'éducation

- Sophie Grossmann, professeure
Département d'éducation et formation spécialisées

Faculté de science politique et de droit

- Aucune candidature

Faculté des sciences humaines

- Aucune candidature

Les candidates, candidats sont ensuite invités à présenter les raisons qui les ont amenés à poser leur candidature, en disposant pour ce faire d'un maximum de trois (3) minutes.

Élections

Le secrétaire d'élections expose la procédure d'élections qui sera suivie. Cette procédure découle du protocole d'entente signé par la directrice du Secrétariat des instances et par le secrétaire du SPUQ le 15 avril 2015 en conformité avec les dispositions de l'article 7 de la convention collective SPUQ-UQAM.

Les personnes représentant les professeures, professeurs à la Commission des études sont élues par l'ensemble des professeurs, professeures, alors que les personnes représentant les professeures, professeurs à la Sous-commission des ressources sont élues par les professeures, professeurs de chacune des facultés concernées (arts, science de l'éducation, sciences humaines).

Les élections se dérouleront en diverses étapes, compte tenu de la nécessité d'assurer une double représentation à la Commission des études sur le plan des fonctions d'enseignement et de l'appartenance facultaire, l'élection aux postes de directions d'enseignement où il y a plus d'une candidature permettant de déterminer les candidatures encore en lice aux postes de professeures, professeurs. Dans un premier temps, les élections porteront sur les quatre (4) postes de direction d'enseignement à la Commission des études. Dans un deuxième temps se dérouleront les élections aux postes de professeures, professeurs. En parallèle, pendant le décompte des votes de la première étape, les élections à la Sous-commission des ressources se tiendront à l'extérieur de la salle aux endroits désignés pour chaque faculté où il y a élections.

Le président d'élections invite les participantes et les participants à procéder au vote par scrutin secret.

Proclamation des résultats

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par le président d'élections au terme de la première étape :

COMMISSION DES ÉTUDES

Poste de vice-doyenne, vice-doyen de faculté

Antonello Callimaci :	Votes pour :	110
	Votes contre :	24
	Votes annulés :	4

Antonello Callimaci est déclaré élu.

Poste de directrice, directeur de module ou de programme(s) d'études de premier cycle

Sylvie Genest :	Votes :	67
Louise Bessette :	Votes :	65
	Votes annulés :	4

Sylvie Genest est déclarée élue.

Poste de directrice, directeur de département

Gaby Hsab :	Votes pour :	111
	Votes contre :	20
	Votes annulés :	5

Gaby Hsab est déclaré élu.

Poste de directrice, directeur de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Catherine Gosselin :	Votes pour :	111
	Votes contre :	20
	Votes annulés :	5

Catherine Gosselin est déclarée élue.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par le président d'élections au terme de la deuxième étape :

Postes de professeures, professeurs

François Bergeron :	Votes pour :	58
	Votes contre :	8
	Vote annulé :	1

François Bergeron est déclaré élu.

Caroline Patsias :	Votes pour :	58
	Votes contre :	6
	Votes annulés :	3

Caroline Patsias est déclarée élue.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs de même que par le secrétaire d'élections, les résultats suivants sont proclamés par le président d'élections :

SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES

Faculté des arts

Thérèse St-Gelais :	Votes pour :	21
	Votes contre :	3
	Vote annulé :	0

Thérèse St-Gelais est déclarée élue.

Faculté des sciences de l'éducation

Sophie Grossmann	Votes pour :	17
	Vote contre :	0
	Vote annulé :	0

Sophie Grossmann est déclarée élue.

Le président d'élections remercie les professeures, professeurs qui quittent leurs fonctions au terme de leur mandat à la Commission des études et à la Sous-commission des ressources.

Le président d'élections félicite les personnes élues, en même temps qu'il remercie les participantes et les participants.

La directrice du Secrétariat des instances félicite les personnes élues et remercie le SPUQ pour l'organisation des élections dans le cadre de son assemblée générale.

11. Divers

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à poursuivre les échanges au Salon des profs.

Levée de la réunion à 18 h.

La présidente,

Le secrétaire général,

Michèle Nevert

Louis Martin

Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ, jeudi 7 mai 2015)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 23 avril 2014
3. Procès-verbal de la première réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2013-2014, tenue le 30 avril 2014
4. FQPPU, communiqué de presse « Budget 2015 – Les Conservateurs poursuivent le démantèlement de la recherche publique », 23 avril 2015
5. SPUQ, projet de résolution : Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2014-2015
6. Commissaires professoraux de la Commission des études : « Tableau synoptique de la Commission des études, Juin 2014-Avril 2015
7. Lettre des commissaires professoraux à la Commission des études, (envoyée par courriel aux directions de départements et écoles le 21 avril 2015
8. SPUQ, renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs : Étape de la négociation; aperçu général
9. SPUQ, renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs : Tableau comparatif du nombre de demandes syndicales et patronales
10. SPUQ, renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs : Aperçu des séances de négociation
11. SPUQ, Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015
12. SPUQ, Dons et appuis 2014-2015
13. Deloitte, États financiers du SPUQ (31 mars 2015)
14. SPUQ, projet de résolution : Rapport des vérificateurs
15. SPUQ, Produits et charges budgétés pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016
16. SPUQ, projet de résolution : Prévisions budgétaires 2015-2016
17. SPUQ, projet de résolution : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2015-2016
18. SPUQ, Liste des candidatures reçues pour les élections au Comité exécutif et le Conseil exécutif
19. SPUQ et Secrétariat des instances, Liste officielle des candidatures reçues pour les élections dans les instances de l'UQAM

Rapport de la Présidente et du Comité exécutif du SPUQ 2014-2015

La semaine passée, nous avons reçu pour vérification les épreuves du manuscrit consacré à la grève que nous avons menée en 2009. En tournant une page, je suis tombée sur le fragment suivant :

Lundi 6 avril 2009

Chère Michèle,

Votre entrevue à Radio-Canada était absolument claire, calme et éloquente.

Merci!

Cinq ans plus tard, la lettre qui me parvient en divers temps et différentes versions me laisse comprendre que quelques jours auparavant — et pour plusieurs collègues — je n'ai trouvé, cette fois, ni le ton ni les propos qui auraient convenu à une entrevue donnée en l'occurrence au saut du lit, alors que je suis avertie par une chercheuse d'un saccage à l'UQAM dont nous avions par ailleurs envisagé la probabilité avec grande inquiétude la veille au soir, si rien n'était mis en place pour l'en empêcher.

Quelle que soit la réaction à cette entrevue, qu'on abonde dans le sens de la lettre qu'elle a suscitée ou qu'on s'en dissocie, l'existence même de cette dernière conduisait naturellement à s'interroger sur les conclusions et les réflexions à en tirer. Quelques articles, lettres et courriels qui s'ensuivirent ont permis de supposer à sa source l'existence de motifs variés et, qu'en supplément de la division qui règne au sein du corps professoral, s'y développe aussi une forme de désinformation.

À moins de questions un peu plus tard, je ne reviendrai pas sur mon intervention auprès de la police, du directeur de la sécurité et de la direction de l'UQAM dans l'après-midi du 8 avril autrement que pour contester le récit absurde et erroné qu'en a fait dans *La Presse* un doyen, bien entendu absent au moment des faits...

On peut résumer, nous semble-t-il, les réactions négatives et les reproches adressés à l'exécutif du SPUQ de la façon suivante :

- Un soutien sans discernement aux étudiantes et aux étudiants, à leurs stratégies et à leurs tactiques, au détriment, qui plus est, des professeures et professeurs que nous représentons;
- Une implication politique en lieu et place d'une énergie qui se devrait entièrement dévolue à la défense de nos conditions de travail et à leur amélioration;
- Et, qui circule dans une faculté tout au moins, une instrumentalisation des uns et des autres, particulièrement des commissaires qui siègent à la Commission des études...

Notre rapport se déroulera donc en 3 parties...

1. Un appui mesuré aux étudiants et sans faille aux professeures, professeurs

Concernant le soutien aux étudiantes et aux étudiants, nous rappellerons que nos prises de position publiques ont indiqué clairement — à condition qu'elles ne soient ni ignorées ni amputées — les limites de notre appui, eu égard notamment à certaines des tactiques utilisées. Nous avons de fait condamné les dénonciations anonymes liées aux portes taguées lors d'une résolution votée à l'unanimité par le Conseil syndical, de même que nous avons condamné la violence, l'intimidation et le vandalisme à l'occasion d'une conférence de presse.

Ces positions publiques ont été prises parallèlement à d'autres qui ont eu lieu au sein des inter-inter (le regroupement des exécutifs syndicaux et des associations étudiantes) où, dès le mois de septembre, nous avons énoncé que l'analyse que nous faisons de la situation divergeait, que nos stratégies seraient vraisemblablement différentes, et que la négociation de notre convention collective allait prendre le pas sur tout autre dossier.

Pour autant, nous avons souscrit sans hésitation à la nécessité de déclarations communes contre les compressions budgétaires, qu'elles soient le fait du gouvernement ou de la direction de l'UQAM. Dans cette perspective, nous avons donné notre accord à la présence du logo du SPUQ sur une bannière collective, à

la condition, toutefois, d'être consultés pour chaque action où elle serait exposée. Ce ne fut pas toujours le cas, il est vrai, et lorsqu'il est arrivé que notre logo soit identifié en appui à certaines actions, sans notre autorisation, nous avons manifesté aussitôt notre désaccord exigeant qu'on l'efface ou qu'un papier le recouvre sur les affiches placardées.

Si nos décisions ont été prises en Comité exécutif, voire en Conseil exécutif, c'est, pour l'essentiel, la 3^e vice-présidente, Marie Beaulieu, qui, ne ménageant ni son temps ni sa peine, a pris avec moi la responsabilité de participer à ces rencontres plus complexes que d'autres années, et fait en sorte que le dialogue ne soit jamais rompu.

On voudra bien entendre toutefois que certains dossiers plus délicats que d'autres et qui ont divisé le corps professoral à l'automne (tel celui du harcèlement) ont imposé à l'exécutif syndical une confidentialité à toute épreuve. Aucun — je dis bien aucun — des professeurs qui en ont fait la demande n'a été laissé pour compte par les officiers du SPUQ. Et tandis que pas moins de cinq départements [Sciences comptables, Kinanthropologie, Science politique, Études littéraires et Musique] se déchiraient au sein de leurs assemblées départementales (à coup de lettres, de textes, d'accusations, de divergences d'opinions, voire de règlements de comptes puisque certains ont déclaré le vivre ainsi), Alain Brouillard, Michel Laporte, Pierre Lebus et Marie Beaulieu se sont partagé les dossiers de façon à ce que chacun et chacune reçoivent l'écoute et l'appui auquel il ou elle est en droit de s'attendre. En faire état, cependant, au sein de la communauté pour rassurer ceux et celles qui pourraient craindre que des dossiers ou des collègues aient été abandonnés est incompatible avec l'éthique que nous nous sommes toujours donnée; une éthique de confidentialité qui correspond en partant à la demande individuelle des professeurs, professeurs concernés.

2. La difficulté à expliquer et à comprendre une/Une stratégie de négociation en situation de compression pour une convention collective qui plus est particulière

Pendant ce temps, et parallèlement aux dossiers habituels qui constituent la tâche des officiers du syndicat, Michel Laporte, Pierre Lebus et Alain Brouillard menaient vaillamment la négociation lente et difficile de notre convention collective avec l'aide tenace et efficace d'Henriette Bilodeau et de Catherine Gosselin.

Je rappellerai à ce propos que notre projet syndical avait reçu l'aval unanime de l'Assemblée générale, à la suite de nombreuses rencontres qui ont réuni les collègues, d'une part par l'entremise de discussions midi-14 h où tout un chacun fut invité deux fois plutôt qu'une et, d'autre part, par le biais des conseils syndicaux, là encore ouverts à tous et à toutes, où chaque clause fut discutée, approuvée, contestée et amendée lorsque ce fut nécessaire.

Dès la fin du printemps précédent, la rumeur de compressions à venir avait circulé dans les universités et, à l'automne, celle plus précise d'une coupe de 5 % dans les unités académiques. Interpellé à ce propos au Conseil d'administration, le recteur certifiait qu'il ne s'agissait bien que d'une simple rumeur. Et puisque la lecture des documents du CA indiquait que les cadres avaient reçu une augmentation de 4 %, il n'y avait pas lieu de s'inquiéter véritablement. Rien ne pouvait laisser croire que nous ne serions pas logés à la même enseigne... Rien, si ce n'est toutefois le règlement de la convention collective du SEUQAM, lui-même fort déçu, par ailleurs, par le peu de gain obtenu...

Quoi qu'il en soit, notre projet de convention était conséquent (nous en avions conscience), mais fondé sur une compréhension commune de notre tâche. (Pour l'essentiel, parvenir en temps et lieu à un ratio prof/étudiants comparable aux autres universités, allouer un soutien réaliste à la recherche et à l'enseignement, instaurer un accueil pour les nouvelles et les nouveaux profs accoté le plus possible sur celui des universités qui nous ressemblent, diminuer le nombre d'étudiants.es dans les cours, prendre en compte concrètement la conciliation vie privée/vie professionnelle, ancrer plus efficacement le fonctionnement de collégialité qui caractérise l'UQAM depuis sa fondation.)

Fort d'un projet qui avait fait l'unanimité du corps professoral, il nous restait donc à vérifier ce que le budget de l'université allait nous permettre de réaliser...

Je ne reviendrai pas sur les surprises que l'étude des états financiers de l'UQAM a dévoilées. Nous en avons fait état à différentes reprises (auprès des directions

de département, des commissaires et des instances syndicales jusqu'à l'Assemblée générale et même le Conseil d'administration). Ce qu'il faut mentionner ici, c'est l'ampleur du travail que tout ceci a représenté durant plusieurs semaines et tout d'abord pour Mario Houde, notre trésorier. À sa tâche habituelle (qui est la gestion financière du syndicat et du Salon des profs, de même que la prise en charge de la préparation collective et individuelle à la retraite des collègues), il a ajouté l'analyse des budgets et du réel de l'université en remontant jusqu'à 2009.

Par souci de vérification et de validation, on le sait, nous avons fait appel à des collègues spécialistes du domaine financier (comptables, financiers et autres décodeurs professionnels de chiffres et de tableaux complexes) : par ordre d'entrée en scène, Komlan Sedzro Jacques Sarremejeanne, Alexandre Roch, Claude Pichet, Marc Chabot, Martin Riopel et Sylvain Goyette. Je les remercie tous individuellement d'avoir accepté de refaire le travail, nous avoir permis de le rendre crédible et, pour une bonne part, intelligible. À cet égard, il faut souligner l'apport indéniablement pédagogique de Louis Martin, notre secrétaire général, qui s'est acharné à son tour durant des semaines, et malgré la somme des dossiers qu'il gère, à élaborer des figures qui allaient parler à tous ceux et celles qui naviguent avec moins de facilité dans les chiffres.

À ce point-ci de notre rapport, j'indiquerai qu'il n'était nul besoin d'instrumentaliser la grève étudiante comme certains ont cru que là était notre dessein (ou notre stratégie) pour déstabiliser le recteur et la direction de l'UQAM. Si déstabilisation ou intention de le faire il y avait, la manœuvre passait tout simplement par la démonstration effectuée que, depuis des années, on nous racontait à tort (par ignorance ou volontairement) qu'il fallait être extrêmement prudent au moment de l'attribution des enveloppes de charges (du nombre de cours ou de groupes de cours) que nous pouvions offrir. N'eût été le déploiement autoritaire assumé et inédit dans l'histoire de l'UQAM que plusieurs avec nous ont dénoncé, on aurait pu croire, d'ailleurs, que la direction donnait la mesure de son embarras en faisant courir le bruit sans fondement que « les comptables avaient lâché le SPUQ »...

Quoi qu'il en soit, l'objectif poursuivi par le comité exécutif était relativement simple : tenter de conduire la direction de l'UQAM à signer notre convention collective avant l'été; autrement dit, éviter qu'elle nous traîne jusqu'à l'automne où, dans la confusion de la négociation de la fonction publique, le gouvernement pourrait décider seul pour nous de quel apport nos conditions de travail allaient pouvoir bénéficier. D'autant que depuis plusieurs mois des chiffres peu réjouissants circulaient à cet effet. Sur 5 ans : 0 %, 0 %, 0 %, 1 %, 1 %, et sur 3 ans dit-on à présent : 0 %, 0 %, 1 %. La journée de grève que nous avons votée n'avait de but premier que celui-là : faire entendre à la direction de l'UQAM qu'avant d'investir l'argent de la réserve dans un réseau filaire sans doute nécessaire à moyen terme, il faut d'abord donner aux professeures, professeurs et aux maîtres de langue, véritables moteurs de l'avancement de la mission universitaire, des conditions de travail semblables à celles des autres universités.

Notre analyse n'était pas si sottise, puisqu'au dernier CA, le vice-recteur aux finances énonçait sans scrupule que si rien n'avait été prévu dans le budget de l'UQAM pour notre convention collective, c'est précisément parce que le gouvernement devrait et va s'en occuper!.. Les commissaires au CA, qui suivent de très près pour nous le dossier budgétaire et ses incidences, pourront le confirmer. Ils ont par ailleurs pour leur implication constante toute notre gratitude...

Il reste que notre stratégie d'alors n'a pas été si claire ou convaincante pour tous, le résultat serré du vote sur la grève l'a indiqué nettement. Mais si l'explicitation de nos démarches peut s'avérer parfois quelque peu lacunaire, c'est, de notre point de vue, parce qu'une fois dévoilées nos stratégies encourent le risque d'être déjouées. Sous un autre angle, toutefois, on peut s'interroger sur une suspicion qui flotte chez certains sur la fonction des syndicats en général, et du nôtre en particulier, par conséquent... Or, le SPUQ est une affaire de professeurs d'université, de chercheurs, il faudrait bien l'entendre...

Dans plusieurs départements, on accorde précisément une vigilance extrême à expliquer aux différents candidats à quoi s'attendre lorsque l'on souhaite grossir les rangs du corps professoral uqamien. Mais peut-être cette attention n'a-t-elle pas lieu suffisamment partout et notre réalité surprend-elle un certain nombre de collègues? Il reste que, depuis la fondation de l'UQAM, la convention collective des

professeurs constitue l'ossature de l'Université. Elle n'est pas la simple addition de nos conditions de travail; elle contient une vision de l'université, de son fonctionnement et de sa mission que nous cherchons à protéger, à maintenir à chaque négociation. Et la collégialité qu'elle défend, et le service à la collectivité qu'elle prône comme 3^e composante de la tâche ne sont pas des vœux pieux ou de vains mots... C'est pourquoi les postes que l'on occupe et les responsabilités que l'on accepte souffrent-ils plus difficilement encore que d'autres d'être traités par-dessus la jambe.

3. L'affirmation erronée de l'instrumentalisation de nos représentants sur les instances

Parmi les responsabilités majeures que nous avons à assumer, il y a au premier chef celles des commissaires qui siègent aux instances décisionnelles de l'université : Sous-commission des ressources, Commission des études et Conseil d'administration... Dans certains cas, l'ampleur de la tâche est extrêmement lourde et pour tous, sans gratification aucune. Cette année, la somme des dossiers vus à la Commission des études a été gigantesque, et le moins qu'on puisse dire c'est que les commissaires, qui n'ont pas eu la tâche facile, n'ont pas été ménagés...

Comment à ce propos peut-on dire — et même penser — que ces professeures, ces professeurs, lorsqu'elles et ils s'opposent à ce qu'on leur présente, seraient manipulés, et qui plus est par le Syndicat? L'affirmer, c'est prêter aux officiers du SPUQ une autorité et un pouvoir sur des individus qu'ils ne détiennent pas. Mais c'est surtout dénier leur capacité de pensée et leur liberté d'expression à des personnes qui sont avant tout des professeurs d'université, des chercheurs. C'est refuser de reconnaître aussi que ces derniers font preuve d'une rigueur et d'une capacité de travail hors du commun, d'un dévouement qui n'a pas dérogé tout au long de cette année et des mois qui l'ont précédée. Considéré sous un autre angle, c'est partir du principe que la direction aurait toujours raison, que ses dossiers seraient impeccablement montés et qu'en partant il n'y aurait donc rien à redire sur tout ce qu'ils contiennent.

Au contraire de ce qui circule dans certaines facultés, il n'y a pas de concertation professeurs/étudiants. Il n'y en a même jamais eu, depuis que j'occupe ce poste, qui soit menée par ma personne ou tout autre membre du Syndicat. Et si les profs et les étudiants décident de se rencontrer, ça se fait à l'extérieur des concertations que nous organisons; des concertations qui, par ailleurs, ne sont pas obligatoires. Il est, de fait, des commissaires que l'on voit une fois sur deux ou sur trois, et d'autres même, jamais. Marie Beaulieu, qui a accompli, en vue de ces réunions, un travail remarquable de lecture systématique des dossiers, page par page, ligne par ligne, pourrait, elle aussi, en témoigner...

On peut comprendre toutefois que pour la direction — qui, elle, se présente toujours comme un seul bloc — ce ne soit pas particulièrement agréable que de se voir poussée dans ses retranchements, interrogée systématiquement sur les modifications qu'elle souhaite apporter aux politiques et règlements de l'Université. On conçoit même que ça puisse être très agaçant, mais c'est la règle du jeu : tout lire, tout comprendre, recevoir toutes les explications et jauger de leur pertinence et de leur impact avant d'acquiescer. À défaut de quoi, quelle serait donc la fonction des membres de la communauté à ces instances?...

Je voulais donc profiter de ce rappel pour remercier au nom du Comité et du Conseil exécutif les commissaires qui ont abattu un travail de titan, plus particulièrement ceux et celles de la Commission des études qui ont pris bénévolement et à bras le corps un nombre de dossiers phénoménal. Et dans l'élan, je salue également ceux et celles de la Sous-commission des ressources qui se sont attelés sans fléchir au dossier complexe et conflictuel des moyennes cibles.

Si je n'en nomme ici aucun c'est que nous aurons tous à les entendre...

Ainsi, la question du harcèlement pris dans son sens le plus large, la négociation de la convention collective, l'étude du budget et des états financiers de l'Université et celle enfin des modifications apportées aux politiques et aux règlements, sont les dossiers majeurs et conséquents qui se sont ajoutés cette année à la tâche habituelle des officiers du syndicat.

Pour achever notre rapport de l'année, je tiens à souligner l'implication constante et soutenue de notre conseiller Jean-Marie Lafortune et des membres du Conseil exécutif (François Bergeron, Stéphane Bernard, Francis Dupuis-Déri,

Ève Lamoureux, Carey Nelson, Martin, Riopel et Francisco Villanueva). Plus souvent qu'à leur tour, leurs analyses ont été déterminantes pour la poursuite de nos actions.

Avec ces professeurs, il faut rappeler le nom de ceux et celles qui gravitent également autour de l'exécutif et dont le travail moins exposé n'en est pas moins prépondérant : Marc Chabot, qui malgré la difficulté ne cède pas un pouce de terrain sur la négociation de notre régime de retraite; Matthieu Dufour, qui se préoccupe des investissements financiers et de leur rentabilité; et Claude Pichet, qui, imperturbable, mène depuis plusieurs années le dossier de nos assurances. À ceux-là, ajoutons encore Michel Leclerc, l'attaché d'administration du SPUQ, qui a fait une affaire personnelle de mener à bien la publication de l'histoire de notre grève de 2009, et Roxane Beauchemin qui subit sans broncher les aléas de nos inquiétudes et de nos débordements. Jamile, enfin, qui sert avec une incroyable gentillesse les personnes qui viennent pour manger ou prendre un café au Salon des profs.

Tous celles et ceux que j'ai évoqués depuis le début de ce rapport singulier se dévouent sans compter pour le corps professoral et la mission de notre Université; elles et ils n'en retirent pas toujours la gratitude méritée. De ces collègues, justement, dont l'amitié et la solidarité me touchent, je salue le fait que, face à l'avalanche des difficultés qui ont surgi mois après mois, aucun d'eux n'ait déserté, bien au contraire, et que tous aient consenti sans le dire et pour le bien de la collectivité à mettre souvent de côté des intérêts personnels...

Finalement, et pardon si j'ai été longue — trop longue —, mais le nombre que nous sommes aujourd'hui, les articles que l'on a lus dans la presse ou les propos qui circulent et qui nous sont rapportés, obligeaient à une réponse ne serait-ce que pour permettre de retrouver sinon une certaine unité, tout au moins le respect attendu envers ceux et celles qui pensent différemment.

Et si tant est que le poste que j'occupe m'octroie l'autorisation de faire des recommandations, je ne saurais trop nous convier, quelle que soit l'issue de cette assemblée, à resserrer les rangs, ramer dans le même sens et réserver autant que faire se peut à des rencontres telles que celles-ci l'affirmation et l'affrontement de nos désaccords comme le dénouement de nos malentendus. Aujourd'hui comme hier, un corps universitaire uni constitue le seul rempart face aux attaques perpétrées contre l'université et sa mission.

Enfin, merci à Charles Perraton d'avoir assuré la présidence de nos réunions durant toute l'année.